



Tél : 06.89.39.79.67

Courriel : jctomas@free.fr

REGLEMENT TOURNOI NATIONAL d'EPINAL
1^{er} ET 2 JUIN 2024
n° d'homologation : 1842/2023-B

Article 1 :

Le Top Spinalien Pongiste (TSP) organise au gymnase Viviani - 75 rue de Remiremont à Epinal, les samedi 1er et dimanche 2 juin 2024, son 11ème tournoi national (catégorie B) ouvert à tous les joueurs licenciés FFTT. **Le certificat médical est obligatoire** (ou mention « certificat médical présenté » inscrite sur la licence), en cas d'absence, le joueur ne sera pas autorisé à jouer.

Article 2 :

Le tournoi se disputera sur 24 tables agréées ITTF. Les balles en plastique (homologuées ITTF) seront fournies par les joueurs.

Articles 3 :

Le nombre de tableaux par joueur est limité à 3 par jour.

Les poussins ne peuvent pas participer à ce tournoi.

Les joueurs qualifiés pour les Titres nationaux par équipes à Ceyrat (63) ne pourront pas participer à ce tournoi. Ne pourront également pas y participer les qualifiés pour le tour de Coupe des Vosges le samedi et le dimanche les qualifiés pour les finales régionales des interclubs à Metz (57).

Le juge arbitre se réserve le droit d'annuler un tableau en fonction des inscriptions.

Article 4 :

Tenue sportive et chaussures de sport sont obligatoires.

Le tournoi est régi par les règles de la FFTT et se déroule sans interruption (buvette-barbecue sur place).

Toutes les rencontres se déroulent en 3 manches gagnantes.

Tous les tableaux se disputent par poules de 3 ou 4 joueurs.

Les 2 premiers de la poule seront qualifiés pour le tour suivant, qui se fera par élimination directe.

Article 5 :

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 6 :

Le juge arbitre (JA3) sera Éric MATHIS. Il sera assisté de membres du TSP, leurs décisions seront sans appel.

Article 7 :

Les inscriptions sont à faire parvenir **pour le mercredi 29 mai 2024 dernier délai** soit par le biais du formulaire en ligne (**À PRIVILÉGIÉ**) : tournoidesimages.fr, soit par mail : tournoidesimages@gmail.com

Les inscriptions hors délai ne seront prises en compte qu'en cas de places correspondantes disponibles dans le tableau souhaité.

Article 7-1 :

Les tableaux sont verrouillés de manière définitive **30 minutes avant l'horaire** indiqué sur les tableaux de l'Article 11.



Article 8 :

Le tirage au sort aura lieu 5 minutes avant chaque tableau au gymnase Viviani - 75 rue de Remiremont.

Article 9 :

Les frais d'inscriptions sont à régler lors de l'inscription en ligne par paiement en ligne ou lors du pointage avant le début de la compétition (espèces ou par CB).

Les paiements en ligne se font par carte bancaire, via une plateforme sécurisée. Ce moyen de paiement fait office de paiement anticipé.

Les paiements sur place occasionnent une augmentation des droits d'inscriptions par tableau comme cela est mentionné à l'Article 11.

Article 9-1 :

Toute personne qui n'a pas réglé son inscription 30 minutes avant le début du tableau concerné ne pourra pas participer à ce même tableau.

Le paiement de l'inscription faisant office de confirmation de participation.

Article 9-2 :

Conditions de remboursements partiels ou en totalité des droits d'inscriptions :

1) Le joueur a payé en ligne mais n'est pas présent lors du tournoi **et ne prévient pas avant le début de la compétition (avant le 1er juin)** : uniquement sur demande jusqu'au 3 juin 2024, remboursement par chèque à hauteur de 50% des frais réels d'inscriptions. Passé ce délai, il ne sera procédé à aucun remboursement.

2) Le joueur a payé en ligne mais n'est pas présent lors du tournoi **et prévient avant le 1er juin** : remboursement par chèque à hauteur de 100% des frais réels d'inscriptions.

3) Le joueur est présent mais souhaite se désengager d'un tableau : uniquement sur demande le jour même **et** si le joueur en informe la table du JA **au moins 30 mn avant le début du tableau concerné**, remboursement en espèces ou par chèque à hauteur de 50% des frais réels d'inscription du tableau concerné. Passé ce délai, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Dans les autres situations, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 10 :

Le Top Spinalien Pongiste décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident.

La participation à ce tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

Article 11 :

Les différents tableaux, les droits d'inscriptions et les dotations (**uniquement en numéraire**) sont notés ci-après :



11^{ème} Tournoi national des Images - Gymnase Viviani

75 rue de Remiremont 88000 EPINAL

SAMEDI 1^{er} JUIN 2024 :

Tableaux	Catégories	Droits		Dotations			Heure début	Nombre max de joueurs
		En ligne	Sur place	1 ^{er}	2 ^{ème}	1/2 finalistes		
A	1500 à 2599	10 €	11 €	180€	90€	45€	15h30	48
B	1300 à 1899	9 €	10 €	140€	70€	35€	11h30	72
C	1100 à 1699	9 €	10 €	120€	60€	30€	9h	72
D	900 à 1499	9 €	10 €	100€	50€	25€	15h	72
E	700 à 1299	9 €	10 €	90€	45€	25€	11h	72
F	500 à 1099	8,50 €	9,50 €	80€	40€	20€	8h30	72
G	500 à 899	8,50 €	9,50 €	70€	35€	20€	14h	72
H	DAMES TC	9 €	10 €	100€	50€	25€	16h	48

DIMANCHE 2 JUIN 2024 :

Tableaux	Catégories	Droits		Dotations			Heure début	Nombre max de joueurs
		En ligne	Sur place	1 ^{er}	2 ^{ème}	1/2 finalistes		
I	800 à TC	10 €	11€	240€	120€	60€	16h	48
J	1200 à 2050	9 €	10€	120€	60€	30€	9h	72
K	1000 à 1750	9 €	10 €	100€	50€	25€	11h30	72
L	800 à 1399	9 €	10 €	90€	45€	25€	14h	72
M	500 à 1199	9 €	10 €	80€	40€	20€	8h30	72
N	500 à 999	8,50 €	9,50 €	70€	35€	20€	11h	72
O	500 à 799	8,50 €	9,50 €	60€	30€	15€	15h	72

[3 300 EUROS DE DOTATIONS UNIQUEMENT EN NUMÉRAIRE \(pas de bons d'achats\)](#)

Le nombre de tableaux par joueur est limité à 3 par jour.

Contact : tournoidesimages.fr